

Intitulé de l'UE	Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle (Partie III)
Section(s)	- (20 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Xavier POTTIEZ	514	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Séminaires d'identification professionnelle et méthodologie	20h	Pascale DURIEUX Xavier POTTIEZ
Stage professionnel	494h	Pascale DURIEUX Xavier POTTIEZ

Prérequis	Corequis
- Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle (Partie II)	

Répartition des heures
Séminaires d'identification professionnelle et méthodologie : 20h de séminaires
Stage professionnel : 494h d'AIP

Langue d'enseignement
Séminaires d'identification professionnelle et méthodologie : Français
Stage professionnel : Français

Connaissances et compétences préalables
Celles visées par l'UE Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle II

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
• Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels

- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- Être un acteur institutionnel et social engagé
 - S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
 - Assumer son rôle social et politique
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres :
- Contribuer de manière créative et réflexive au débat du groupe
- Échanger autour des pratiques d'écriture (extrait du carnet de bord)
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et dans la réflexion d'équipe
- Sur base du carnet de bord et de l'évaluation intermédiaire de l'institution, porter un regard réflexif sur sa pratique de stage afin d'ajuster sa posture professionnelle et personnelle
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels
- Connaître et respecter les réglementations et les textes de référence cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- Décoder des situations dans leur complexité et construire, sur cette base, des interventions appropriées inscrites dans la durée
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques, nouveaux et innovants par rapport au cadre
- Être ouvert à la rencontre avec les autres et s'adapter à la situation
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- Analyser « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Analyser les registres corporel, verbal, affectif dans la relation professionnel/usager
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- Faire preuve d'écoute active et empathique

Contenu de l'AA Séminaires d'identification professionnelle et méthodologie

- Analyse du référentiel de compétences
- Conception du carnet de bord de tfe
- Exploitation de quatre extraits du carnet de bord à des fins réflexives
 - Extrait portant sur la problématique du TFE
 - Extrait portant sur une situation interpellante en lien avec l'organisation, le fonctionnement institutionnel (organigramme, communication, fonction et rôle, fonction de référent, règles, etc.)
 - Extrait portant sur une situation relationnelle interpellante (bénéficiaire, collègue, partenaire, équipe, etc.)
 - Extrait sur les spécificités du public accueilli
- Repérage des réglementations et textes de référence du secteur
- Mise en contact avec des leviers liés à l'insertion professionnelle :
 - Postuler à un emploi (CV et lettre de motivation)
 - Droit et devoir d'un employé éducateur spécialisé
 - Spécialisations et passerelles
 - Évaluation de fonctionnement
 - Organisations syndicales
 - Forem
 - Autres

Contenu de l'AA Stage professionnel

- Rédaction d'un carnet de bord dans lequel 2 situations seront sélectionnées en vue d'une analyse. Cette analyse sera étayée grâce à des recherches bibliographiques. Cette analyse mettra en évidence la capacité d'analyse et de mise en lien de l'expérience avec la théorie.
- À l'issue du stage, rédaction d'une auto-évaluation basée sur le référentiel de compétences de la formation « Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ».
- L'Unité d'Enseignement (UE) relative aux Activités d'Intégration Professionnelle (AIP) est évaluée par le biais de cinq critères en lien avec le référentiel métier de l'éducateur spécialisé en acc. PE .

Chaque critère est opérationnalisé sous forme d'indicateurs. C'est le niveau de maîtrise des cinq critères qui détermine la validation de l'UE, moyennant le fait que chacun soit rencontré.

L'UE AIP fait l'objet d'une évaluation continue et intégrée. Elle repose, de manière indissociable, tant sur les séminaires d'intégration professionnelle (citer les activités évaluées) que sur le stage.

Son caractère remédiable est laissé à l'appréciation de l'équipe pédagogique. La non-atteinte d'un critère peut entraîner l'invalidation de l'UE.

- La note se base sur les critères suivants :

Le Savoir Etre
 La Posture professionnelle
 La Relation à l'autre
 La Mise en place d'une Démarche Educative
 La Communication

Méthodes d'enseignement

Séminaires d'identification professionnelle et méthodologie : approche interactive, approche inductive, approche déductive, enseignement à distance et/ou enseignement hybride

Stage professionnel : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, immersion professionnelle

Supports

Séminaires d'identification professionnelle et méthodologie : activités sur eCampus

Stage professionnel : copies des présentations, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Séminaires d'identification professionnelle et méthodologie

Les carnets de l'éducateur 2013, éditions Rhizome. Attention remise à jour

Choix de références et d'ouvrages inhérents à la problématique du public, aux pratiques institutionnelles, aux recherches et projets menés

articles via le cairn, les revues de la bibliothèque ou autres endroits scientifiques

Textes légaux

Ressources bibliographiques de l'AA Stage professionnel

Les carnets de l'éducateur 2013, éditions Rhizome. Attention remise à jour

Choix de références et d'ouvrages inhérents à la problématique du public, aux pratiques institutionnelles, aux recherches et projets menés ...

articles via le cairn, les revues de la bibliothèque ou autres endroits scientifiques

textes légaux

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Les écrits de stage contribuent à la note intégrée de stage au même titre que votre participation active au séminaire et que la qualité des deux premiers extraits de carnet de bord remis au retour didactique. L'évaluation intégrée signifie qu'une seule note globale sera fixée collégalement par les professeurs des deux activités d'apprentissage en fonction de l'acquisition par l'étudiant des acquis d'apprentissages de l'UE et des 2 AA. Toute absence injustifiée en stage et/ou en séminaire entraîne l'invalidation de l'UE . La présence aux activités d'apprentissage « Séminaire d'insertion professionnelle » et "stage professionnel" est donc obligatoire.

Tout retard lors de la remise des travaux demandés dans l'une des AA entraîne un échec à l'UE.

Evaluation intégrée et collégiale reposant sur la validation des AA. La note de l'UE est établie en fonction d'un socle de compétences attendues. Cette note pourra varier en fonction d'acquisition de compétences spécifiques.

L'échec à un des acquis d'apprentissage peut entraîner un échec à l'UE

Année académique : **2023 - 2024**